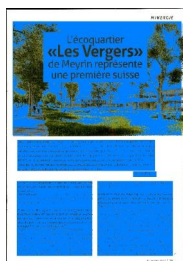


L'Ecoquartier Les Vergers préfigure un concept exemplaire où les futurs habitants participent à une démarche innovante à Genève. Projet ambitieux élaboré par la ville de Meyrin en collaboration avec l'Etat de Genève, des propriétaires privés, ainsi que sept coopératives, il vise la construction de plus de 1300 logements, de surfaces commerciales et d'équipements publics sur une superficie d'environ 160'000 m². Il représente également le premier projet suisse de cette ampleur respectant les normes Minergie A. Hélène Vivenot, responsable Renovations au département Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) de la Mairie de Meyrin, répond à nos questions.

_ Pascal Claivaz



Est-ce que les équipements scolaires seront mis aux normes Minergie A, qui constituent les plus hautes exigences dans ce domaine?

H. Vivenot: La commune vise une labélisation Minergie ECO pour l'Ecole aux Vergers. Les 30 autres bâtiments composant le quartier seront Minergie A.

Cette norme Minergie-A combine des exigences supérieures en terme de qualité et une indépendance énergétique maximale. Quelles seront les technologies adoptées du point de vue énergétique (cellules solaires par exemple)? Pourriez-vous les décrire?

H. V.: Afin de répondre aux exigences de Minergie ECO, dans le cadre de la construction de l'école, nous nous sommes pliés aux normes Minergie relatives. Les matériaux utilisés répondent aux normes décrites par Minergie: béton recyclé, bois FSC, produits se trouvant dans la liste Lignum approuvant l'emploi desdits matériaux, produits ou l'utilisation de produits labellisés. Enfin, récupération d'eau de pluie pour le réseau sanitaire (chasse d'eau) et pose de panneaux solaires sur l'ensemble des toitures.

Quels sont les moyens retenus pour satisfaire à des exigences supérieures en terme de qualité: une technique spéciale, des aménagements, des matériaux spéciaux?

H. V.: Nous prévoyons une gestion de l'eau naturelle par des noues, une réduction du taux de stationnement et une mobilité active favorisée. Il y aura une gestion des eaux pluviales, une gestion des terres (en partie réutilisées sur place), une présence forte du végétal, une gestion des déchets, une alimentation du quartier en énergies non fossiles et, bien entendu, la performance énergétique des constructions. On utilisera des matériaux de construction locaux et/ou recyclés. Nous aurons recours à des entreprises locales de manière à limiter l'énergie grise. Enfin, nous ferons usage de LED pour les locaux communs. Un bon niveau de confort hygrothermique et acoustique intérieur sera assuré par un choix judicieux des matériaux et par des dispositifs de construction.

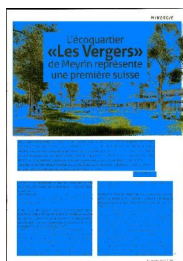
A combien revient le groupe scolaire avec crèche et salles de réunions? Comment s'insère-t-il dans le cadre du vaste projet d'écoquartier des Vergers?

H. V.: La planification générale du quartier est définie par le PLQ (Plans localisés de quartier), avec emplacement réservés pour les équipements publics. Situé entre les terrains de foot et les abords du quartier d'habitation, il est bordé de franges végétales et arborisées. Des cheminements piétonniers au travers du quartier permettent des accès de toutes parts à l'école.

Comment décrire cet écoquartier? Qu'amène-t-il dans le contexte urbain de Meyrin?

H. V.: Après être resté longtemps un village de tradition rurale, Meyrin a connu des phases de développement successives, par grandes vagues, accompagnant le développement de Genève et mutant ainsi rapidement vers une identité bien plus urbaine. La création de la Cité dans les années soixante, suivie par celle des Champs Fréchets 10 ans plus tard, ont chacune constitué des apports massifs de population sur des temps très courts. La consolidation du réseau de transports publics, l'accroissement de l'offre de services et d'équipements, notamment culturels et sportifs, font aujourd'hui de Meyrin un élément prenant totalement part à la vie de Genève, dont l'hypercentre ne se situe du reste qu'à une quinzaine de minutes de tram.

Dans un tel contexte, la mutation d'un espace agricole bien délimité et circonscrit permet de valoriser pleine-



ment les infrastructures existantes, mais encore de les compléter par un apport de nouveaux équipements et par une trame d'espaces publics enrichie. Sur un plan démographique, les arrivées de population ont fait l'objet de réflexions spécifiques, de manière à éviter un quartier trop mono-générationnel.

On constate par ailleurs à plus grande échelle que cet apport rééquilibre la balance emplois / logements, cette dernière catégorie devenant progressivement sous représentée dans la ville de Meyrin qui accueille de larges parts de zone industrielle sur son territoire.

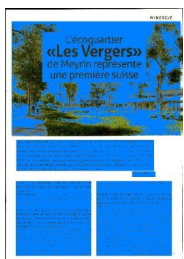
En matière d'aménagement, la construction de plus de 1300 logements s'accompagne d'une ambition plus large: il ne s'agit pas simplement d'accueillir plus d'habitants, mais aussi de repenser l'espace public urbain, tout en mettant en valeur la culture rurale et agricole de la commune. La construction du lac des Vernes reconstitue par exemple une part du milieu humide qui était encore présent au début du XX^e siècle, tout en contribuant à la régulation des eaux sur un territoire bien plus grand. La dimension santé est abordée dans les racines mêmes du projet: le sport, l'alimentation et la vie sociale sont en effet des moteurs dans la conception de l'espace public offert à tous les habitants de la commune.

La mutualisation de tous les espaces de dépendance permet de dégager de larges zones dont une partie sera entretenue en tant que zone de maraîchage, incluant ce que l'on appelle aujourd'hui agriculture urbaine dès la conception des espaces libres du quartier. Des activités de boulangerie, de bouche-

rie et de laiterie, prises en charge par les coopératives, complètent cette conception. Elle débouche également sur la création d'une nouvelle offre en matière de distribution alimentaire, sur le modèle de la Park Slope Food Coop de Brooklyn ou celui de la Louve à Paris.

L'ensemble Ecoquartier Les Vergers mesure 16 hectares. Comment Meyrin a-t-elle réussi à faire passer ce projet géant, selon les normes actuelles? La ville a-t-elle trouvé la panacée pour faire passer un aussi gros morceau d'urbanisme?

H.V.: C'est peut-être la nature foncière agricole préexistante qui a justement pu protéger les parcelles concernées d'un morcellement prématuré. Une fois franchi l'obstacle de la maîtrise du sol par la collectivité, la marge de manœuvre devient bien plus grande pour agir sur la configuration du projet et même sur ses acteurs. L'acquisition des terrains par la commune a ainsi constitué un levier pour accueillir des projets coopératifs, mobilisant ainsi des acteurs intéressés à développer une vie locale et collective. La part restant en mains privées a, bien entendu, été un autre vecteur de développement. Une des difficultés de la démarche a justement été de matérialiser tout l'ensemble sur un temps court, dans la mesure où la plupart des obstacles étaient levés en amont. Aujourd'hui, les premiers habitants sont déjà là et le chantier reste bien présent sur une part conséquente du périmètre. D'autre part la commune a dû consentir un effort considérable de coordination pour articuler entre eux des dizaines de



projets développés simultanément et
les amener vers une écriture urbaine. ■

